



**BUREAU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN
DECISION PRISE EN APPLICATION DU CODE GENERAL
DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Le jeudi 16 septembre Deux Mille Vingt et Un, à 14 heures, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, dûment convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur David MARGUERITTE, Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Nombres de Membres : 34

Nuls – Blancs – Abstention : 0

Nombres de présents : 30

Exprimés : Pour 30 – Contre 0

Présents : Mesdames MAHIER Manuela, CASTELEIN Christèle, THOMINET Odile, GRUNEWALD Martine, BELLIOU-DELACOUR Nicole, LEROSSIGNOL Françoise, MOUCHEL Evelyne, LAINE Sylvie, MARTIN MORVAN Véronique, BIHEL Catherine et Messieurs MARGUERITTE David, COQUELIN Jacques, FAGNEN Sébastien, ASSELINE Yves, LAMORT Philippe, BRIENS Eric, LECHATREUX Jean-René, MABIRE Edouard, CATHERINE Arnaud, HEBERT Dominique, CROIZER Alain, LERENDU Patrick, DENIS Daniel, BARBE Stéphane, MAUQUEST Jean-Pierre, LEQUILBEC Frédéric, DIGARD Antoine, BAUDIN Philippe, DE BOURSETTY Olivier, LEJAMTEL Ralph.

Excusés : Madame PIC Anna et Messieurs ARRIVE Benoît, FAUCHON Patrick, LEMYRE Jean-Pierre.

Réf – n° B33_2021

**OBJET : Zone d'Activité Economique de la Grande Fontaine – Commune de Martinvast
Candidature pour un projet d'aliénation d'un terrain d'activité pour l'implantation de CA
BASTIEN – Enseigne RAISON HOME, agencement d'intérieur**

Exposé

Par courrier daté du 21 juillet 2021, l'entreprise CA BASTIEN – Enseigne RAISON HOME, actuellement située à BENOITVILLE, a sollicité la Communauté d'Agglomération du Cotentin, afin d'acquérir un lot sur la Zone d'Activité Economique de La Grande Fontaine sur la commune de Martinvast en vue d'y construire un nouveau bâtiment.

L'entreprise

L'entreprise CA BASTIEN – Enseigne RAISON HOME est actuellement implantée 7, rue des Carrières à Benoitville. Elle est spécialisée dans le domaine de l'agencement intérieur, cuisines, rangement dressing pour les particuliers. Le gérant est assisté par 2 installateurs en sous-traitance. Pour faire face à une augmentation constante de son activité et de son chiffre

d'affaires, le dirigeant souhaite investir dans de nouveaux locaux plus grands et plus accessibles. L'un de ses objectifs est, pour les 3 premières années, de développer une activité pérenne pour 4 personnes (2 concepteurs et 2 installateurs) pour ensuite continuer à se développer et ainsi créer 3 autres emplois dans les 3 années qui suivent et agrandir le bâtiment ainsi créé.

Le projet poursuivi par l'entreprise

Le lot 4 de la Zone d'Activité Economique de La Grande Fontaine, d'une surface de 1539 m², a été proposé et a retenu l'attention de l'entreprise. Cette dernière souhaite y implanter un bâtiment de 150 m² composé d'un atelier de soutien pour les installateurs (50 m²), d'un bureau (40 m²) pouvant accueillir l'activité de 2 concepteurs et d'un hall d'accueil et d'exposition de 60 m².

Après consultation du service du Domaine, et suite à la délibération du conseil communautaire du 29 juin 2021 déterminant les tarifs des terrains de la Zone d'Activité Economique de la Grande Fontaine, le tarif proposé pour cette aliénation est de 28,00 € HT / m².

Aussi,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération n° DEL2021_101 du 29 juin 2021 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président - Modification n°2,

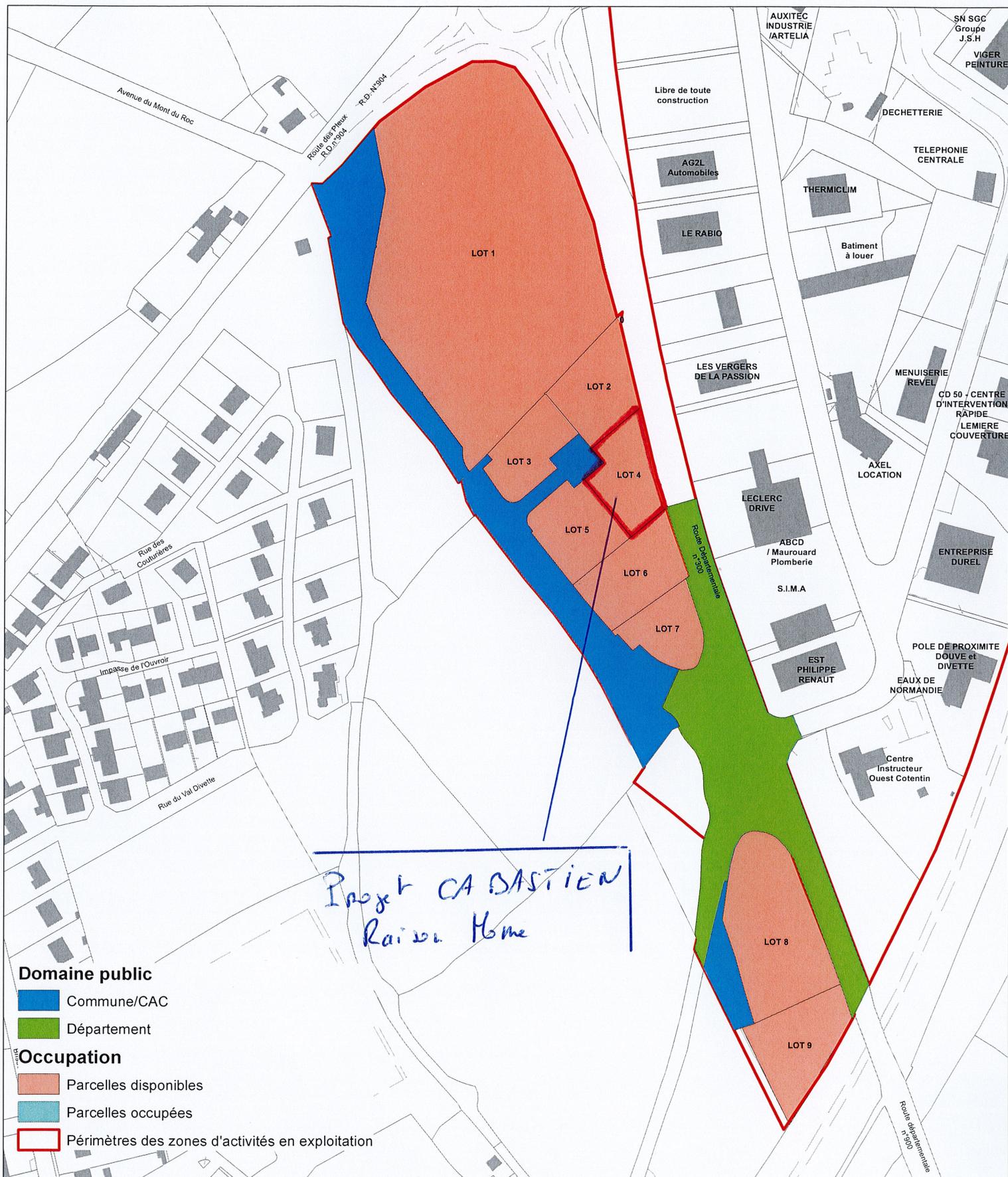
Par ces motifs, le Bureau communautaire après en avoir délibéré :

- **Aliène** le lot n°4 d'une surface de 1539 m² situé sur Zone d'Activité Economique de la Grande Fontaine, commune de MARTINVEST à l'entreprise CA BASTIEN Enseigne RAISON HOME ou toute autre société pouvant s'y substituer pour la réalisation de ce projet, moyennant le prix de 28,00 € HT du m²,
- **Dit** que la recette correspondante sera imputée au budget annexe 11, article 7015, ligne de crédit 6512,
- **Autorise** le Président, le Vice-Président ou le Conseiller Délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Annexe : Plan du lot

Le Président,

David MARGUERITTE



Domaine public

- Commune/CAC
- Département

Occupation

- Parcelles disponibles
- Parcelles occupées
- Périmètres des zones d'activités en exploitation

